



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné Réjean Fauteux, directeur général et
secrétaire-trésorier **QUE:-**

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2010

FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.91 \$	COLLECTE SÉLECTIVE	66.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0.12 \$		
PROTECTION INCENDIE	0.07 \$	MATIÈRES RÉSIDUELLES	
AQUEDUC	180.00 \$	RÉSIDENTIELLES	125.00 \$
ÉGOÛT	45.00 \$	COMMERCIALES	187.50 \$
USINE D'ÉPURATION	174.00 \$	AGRICOLES	187.50 \$

Suivant la dernière imposition des taxes mentionnées en rubrique, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti. Le rôle de perception est présentement en vigueur et toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les montants mentionnés en cinq (5) versements, aux dates d'échéances suivantes :

1^{ER} VERSEMENT LE	23 FÉVRIER 2010
2^E VERSEMENT LE	7 AVRIL 2010
3^E VERSEMENT LE	20 MAI 2010
4^E VERSEMENT LE	7 JUILLET 2010
5^E VERSEMENT LE	24 AOÛT 2010

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à trois cents dollars (300.00 \$) est exigible et payable en totalité lors du 1^{er} versement le 23 février 2010.

Les paiements sont recevables aux heures d'affaires de la municipalité entre 8 h 30 et 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, du mardi au jeudi inclusivement.

**DONNÉ À SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON CE 21^E JOUR DE JANVIER
DEUX MILLE DIX.**

Directeur général et secrétaire-trésorier